

AVEC FIRSTCAUTION, LES PME NE BLOQUENT PLUS LEUR ARGENT

Dans un contexte de taux négatifs, la garantie de loyer sans dépôt séduit un nombre croissant d'entrepreneurs et de commerçants. Chez Firstcaution, ces derniers trouvent une réponse **simple, flexible, rapide et ultra-personnalisée.**



Céline Frey, CEO de la compagnie d'assurances Firstcaution depuis 2015.

Née dans les années 1990 en Suisse, la garantie de loyer sans dépôt bancaire est désormais bien connue des particuliers. Aujourd'hui, dans un contexte de taux négatifs, l'intérêt des entreprises et des commerces pour le cautionnement comme une alternative à la garantie bancaire ne cesse de croître. Une tendance confirmée par Céline Frey, CEO de Firstcaution depuis 2015.

«Lorsqu'un entrepreneur cherche à louer de nouveaux locaux, c'est en général dans le cadre d'un lancement de projet ou du développement d'une activité existante. Il s'agit donc d'une période d'investissement durant laquelle toutes les ressources doivent être disponibles.» La dirigeante de la seule compagnie d'assurances suisse indépendante spécialisée dans la garantie de loyer, et disposant de l'agrément Finma relatif au

cautionnement, relève également que les sommes en jeu peuvent s'avérer relativement importantes pour une entreprise.

OPTIMISER SES RESSOURCES

La loi sur le contrat de bail ne précisant rien en matière de baux commerciaux, l'usage veut que la plupart des bailleurs demandent aux locataires de constituer une garantie équivalente à 6 mois de loyers. «Un montant qui peut se chiffrer en plusieurs dizaines de milliers de francs selon le loyer, et qui peut être mieux investi que sur un compte bloqué générant éventuellement des frais de gestion et intérêts négatifs», poursuit Céline Frey.

Pour les PME, aussi bien que pour les commerçants, les indépendants ou les artisans, la «caution» est l'alternative idéale au dépôt bancaire. Flexibles et rapides (*lire encadré*), les démarches

nécessaires sont simplifiées au maximum, souligne Firstcaution, en particulier en ce qui concerne le nombre de documents nécessaires. Raison pour laquelle la compagnie d'assurances a séduit à ce jour 60 000 clients – dont 20% d'entreprises, un segment en forte hausse – et travaille en partenariat avec 4000 régies dans toute la Suisse. Avec quelque 300 millions de francs d'engagements et une croissance annuelle de plus de 30%, la société basée à Nyon a ouvert un bureau à Zurich en 2018 ainsi que, plus récemment, une antenne au Tessin.

«Nous sommes ce maillon de la chaîne qui facilite la vie des locataires comme des régies au moment de l'émission et de la libération des garanties de loyer, conclut Céline Frey. A l'avenir, nous allons poursuivre nos innovations, notamment dans l'automatisation de certains process afin de fluidifier encore plus les échanges. Mais je tiens à souligner que nous gardons un contact ultra-personnalisé avec nos clients et nos partenaires. Firstcaution a une voix, celle de notre équipe et pas celle d'un répondeur!»

Les points forts de Firstcaution

- Chaque **demande de garantie** est traitée immédiatement et l'émission peut se faire dans la journée.
- **La prime** est calculée en fonction du profil de chaque locataire et fait l'objet d'une proposition sur mesure.
- **Le taux de prime** pour baux commerciaux est en moyenne de 5% et peut être redéfini en faveur du locataire au fil des années.
- **L'inscription** peut se faire online en deux minutes sur le site www.firstcaution.ch.



Plus d'infos sur www.firstcaution.ch